



Le Comité départemental de l'Action Laïque* de Loire Atlantique alerte sur l'ouverture de l'école confessionnelle sédévacantiste hors contrat à Abbaretz, école privée catholique dont la mouvance est intégriste.

Laisser s'installer des établissements de ce type en France et particulièrement sur notre territoire, c'est risquer de mettre en danger les Valeurs de la République. Les citoyens de la commune s'y opposent car ils refusent la ségrégation qui s'opérerait au sein de la population et de la jeunesse sur la commune. Les croyances, même si elles sont garanties par la loi, ne sauraient aller à l'encontre de la cohésion sociale et de l'intérêt général.

Ce projet d'école confessionnelle, particulariste, se revendiquant de la « liberté d'enseignement » s'oppose à l'École républicaine, fondée sur l'égalité, la mixité sociale et la solidarité.

On n'enseigne pas la liberté et en premier lieu la liberté de conscience, quand l'enseignement repose sur un dogme prétendant définir à lui seul la vérité absolue.

Pour nous l'École doit instruire, éduquer et protéger les élèves sans les endoctriner.

C'est le projet de l'École républicaine où se forge l'avenir de la Nation.

Elle contribue à l'intégration et à l'émancipation de tous les enfants.

Le CDAL apporte son soutien à la population d'Abbaretz, du Nozéen et du Sud Castelbriantais en lutte pour faire échec à ce projet d'école.

*Le Comité Départemental d'Action Laïque, est le rassemblement des parents de la FCPE, de la Fédération des DDEN, de la Ligue de l'enseignement – FAL44, du SE-UNSA et de l'UNSA-Education.

Depuis sa création en 1962, il défend et promeut la laïcité de notre République et notamment sur le champ de l'École. Il assure une mission de vigilance et engage des actions militantes avec ses relais, en favorisant quand il le faut, le rassemblement de toutes les organisations laïques. L'action juridique du niveau local jusqu'au Conseil d'État fait aussi partie des actions possibles du CDAL. Il s'agit souvent de faire respecter la loi en matière de financements dont bénéficient les écoles privées qui sont à plus de 96 %, catholiques. Le CDAL est aussi un lieu d'échange privilégié entre ses organisations fondatrices. Il permet de faire le point sur les grandes questions d'éthique et d'éducation, avec un souci commun, la défense des libertés et la promotion de l'École Laïque. En effet, à l'École laïque, on considère l'élève comme un être singulier en construction et un futur citoyen à former. C'est pourquoi il faut préserver l'élève de toute forme de prosélytisme.

*Membres du CDAL